

Bébé vient de gagner un verre à la fête :
— "Veux-tu me le donner, lui dit son papa ?"

Après un moment d'hésitation :
— "Oui !... mais tu me le prêteras pour déjeuner et pour dîner."

De tous les genres de prodigalité, la plus blâmable est celle du temps.

MARIE LEGSZOJNSKA.

PIETAS AD OMNIA UTILIS EST

Une dévotion chère à St-Joseph

(Pour l'Étudiant)

Certes, ce n'était pas une mince besogne que celle dont j'avais confié le succès à un bien-aimé et glorieux patron ! Il s'agissait d'un examen à subir, et très important, croyez-le bien. N'ayant pas eu pour le préparer tout le temps désirable, et bien résolu, forcé presque, à en courir les hasards quand même, j'avais pris arrangement avec le bon saint. Il est une dévotion qui vous est particulièrement agréable, m'a-t-on dit, eh bien ! je m'en vais la mettre à l'épreuve, avec votre permission bienveillante : que votre réputation, si universellement établie, soit garant de la réussite !

Et je l'ai fait, et l'événement a pleinement donné raison à tous mes espoirs, et voilà pourquoi je viens vous assurer, lecteurs, après bien d'autres, que la dévotion des sept douleurs et des sept allégresses, autrement dite des sept dimanches à St-Joseph est réellement chère entre toutes à cet aimable protecteur des causes difficiles ! Voilà pourquoi, dans l'occasion, je vous conseille d'en essayer !

* * *

Voici ce que nous avait raconté, à propos de cette dévotion, le révérend père de B., un saint homme et un croyant. Ce trait charmant, m'avait mis, du coup, la confiance au cœur, et je ne puis m'empêcher de vous le rapporter.

Je dis m'avait mis, c'est plutôt confirmé que je devrais écrire, car la confiance en St-Joseph a toujours existé chez moi, précieux héritage parmi les plus précieux que m'ait légués, à son départ précipité, ma mère chérie, avec son souvenir !

C'était en Belgique, raconte le bon père ; j'avais la direction d'une des maisons de notre ordre. Je dois vous dire que nous n'étions pas riches ; et c'est à quoi nous ne saurions prétendre, nous qui vivons de charité, vous le savez bien, même dans votre beau Canada, le pays le plus généreux du monde.

Or il arriva que nous étions encore fort endettés sur la construction de notre maison lorsqu'un visiteur de la compagnie vint nous intimement l'ordre formel d'avoir à faire une addition immédiate au premier corps de logis. Cela devait coûter de dix à douze mille francs et nous en devions encore quelque quatre ou cinq mille. Au nom de la prudence humaine je voulais protester ; mais tout fut inutile, l'injonction me vint du supérieur, il fallut se résoudre. Allons, soit, nous bâtirons, dis-je, puisque Dieu le veut, mais je ne savais encore pas trop comment.

Un bon matin, je réunis les confrères et leur dis : Mes frères, la position est délicate ; nous allons prier et nous efforcer de mettre St-Joseph dans nos intérêts. Je vous recommande, à cet effet, la dévotion des sept douleurs et des sept allégresses. Quand nous fûmes bien décidés à faire violence au Ciel par l'entremise du puissant époux de Marie, je poussai les choses, et, n'ayant pas un seul sou en caisse, je me mis à bâtir.

Dès le premier jour des travaux, je fus mandé au parloir par une riche dame de l'endroit, la mère du premier magistrat, femme très religieuse et bienfaisante. Elle m'offrait une aumône de deux mille francs. Devais-je accepter ou non ce secours providentiel ? Je pris toute une nuit pour y réfléchir, durant laquelle, je vous l'assure, je dormis peu. Si je refusais, je privais délibérément notre œuvre, bien en besoin pourtant, d'une subvention très importante. Si j'acceptais je devenais l'obligé de cette bonne dame et surtout, ce que je redoutais bien plus, celui de son fils, maire de notre localité, un libre-penseur et un anti-clérical de